

PAiT du Bassin d'Aubenas - Val de Ligne

PAiT du Bassin d'Aubenas - Val de Ligne

Date de la dernière actualisation : 31/01/2024



- › Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2021
- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 1
- › Date de labellisation : 2021

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Auvergne-Rhône-Alpes

Ardèche

Les enjeux principaux du territoire ont été identifiés grâce à un travail de terrain mené depuis plus d'un an auprès de tous les acteurs, la compilation des études déjà produites et les deux ateliers de concertation réalisés avec une quarantaine d'acteurs de tous les horizons. Ce territoire de moyenne montagne, contrasté et enclavé, dispose d'une grande richesse et s'étend de la vallée aux plateaux, en passant par les pentes de piémonts. C'est un périmètre à cheval entre des communes majoritairement rurales et quelques communes urbaines, avec un pôle économique porté par Aubenas (12500 habitants).

a. Préservation du foncier agricole, face aux dynamiques conjuguées de déprise et d'artificialisation Les reliefs contrastés ont induit une mosaïque agricole composée de petites exploitations qualitatives, diversifiées (16 indications géographiques) et respectueuses de l'environnement. Pour autant, elle est fortement menacée par l'urbanisation croissante et déstructurée (mitage et rétention foncière), et l'apparition de nouveaux enjeux (énergies renouvelables, changement climatique, ...). Les installations des porteurs de projets, pourtant attirés par le territoire sont difficiles et nécessaires, au vu du peu de renouvellement de la population agricole (2/3 des exploitants ont plus de 50 ans). Cette diversité de production est propice à l'alimentation locale, mais n'est pas suffisante au niveau des volumes ; des problèmes d'approvisionnement de certains secteurs (restauration collective) apparaissent, accrus par les contraintes logistiques importantes. Par ailleurs, la sur-représentativité de la viticulture en plaine limite le développement de productions alimentaires « vivrières » ; la remobilisation du foncier agricole disponible vers ces productions est fondamentale, au travers d'un portage collégiale des actions.

b. Des produits identitaires plébiscités par les Ardéchois et les visiteurs : une identité à consolider Le territoire bénéficie d'une culture citoyenne alimentaire forte, liée à un patrimoine agricole historique, des pratiques ancrées du « consommer local » avec un attachement fort à la production biologique, de jardins potagers et des circuits courts. Le tissu associatif est très dense et actif ; il existe un foisonnement d'initiatives et de projets autour des produits alimentaires locaux. La demande des consommateurs pour mieux connaître leur alimentation est de plus en plus prégnante. L'agritourisme constitue en ce sens un potentiel de tourisme durable peu exploité à ce jour, malgré une destination touristique reconnue pour sa dimension « pleine nature », la qualité de ses paysages et son authenticité. La consommation alimentaire explose l'été, avec de nombreuses offres de services dans l'hôtellerie de plein air et la restauration traditionnelle (+48% de population à CCBA, + 140% de population à CCVL).

c. Un secteur agroalimentaire dynamique mais fragilisé, à soutenir pour s'adapter Un vivier d'entreprises agroalimentaires dense et diversifié existe,

hérité d'un passé agricole important (en particulier arboricole), mais délaissé suite à la concurrence et la déprise agricole. Ces entreprises, d'un rayonnement local (atelier de découpe mutualisé entre producteurs) à un rayonnement mondial (Sabaton et Imbert pour la crème de châtaigne), sont des maillons indispensables du système et vitaux pour l'économie locale ; l'industrie agro-alimentaire est en effet le premier employeur ardéchois. Elle est pourtant fragilisée par les mutations du territoire ; l'entreprise Vivacoop, l'une des premières coopératives fruitières de France dans les années 70 qui exportait 35% de sa production à l'étranger, doit aujourd'hui renouveler sa stratégie. L'économie du territoire est fortement marquée par la saisonnalité des activités touristiques et agricoles, avec un dynamisme extrême l'été et « en dormance » l'hiver. Aubenas est un carrefour démographique et industriel à fort potentiel, qui ne demande qu'à être renforcé. d. Un besoin marqué de justice alimentaire pour une population aux revenus modestes La pauvreté et le taux de chômage sont très élevés (17.2% pour CCBA et 20.2% pour CCVL, contre 9.1% en France en 2018), illustrant une fracture sociale et alimentaire importante creusée par ses caractéristiques géographiques et démographiques. Le pouvoir d'achat est faible et les offres d'emploi pérennes difficiles à trouver du fait de la saisonnalité de l'économie. Pour autant, de nombreuses initiatives locales existent (associations et habitants), mais manquent souvent de coordination entre elles. La restauration collective apparaît comme un levier d'équité et de justice alimentaire sociale, en particulier depuis l'introduction de la loi EGalim. Or, celle-ci se répartit sur le territoire en de nombreuses petites structures (en particulier des écoles) manquant d'informations et de moyens, rendant difficile toute tentative de changement organisationnel pour une mise en conformité avec la loi. Bien que répandue, la pratique des jardins familiaux ou partagés et de l'autoproduction a connu un regain d'intérêt depuis la crise sanitaire, que de nombreuses structures souhaitent mettre en place.

Chiffres clés du territoire



45 995 habitants
39 communes
108,91 habitants/km²
422,31km² de communes



13,43% de SAU
11,11% de la SAU en bio
309 exploitations/km²
5 486,00 hectares de SAU



17,36% de chômage
20 420,00€ de revenu médian



350,99 hectares artificialisés

Gouvernance

Porteurs du projet

- › Communauté de communes du Bassin d'Aubenas (Communauté de communes)
- › Communauté de communes du Val de Ligne (Communauté de communes)

Nom de l'instance de décision

COFIL

Partenaires de l'instance de décision

- › Communauté de communes du Bassin d'Aubenas (Collectivités territoriales, État)
- › Communauté de communes du Val de Ligne (Collectivités territoriales, État)
- › DRAAF (Collectivités territoriales, État)
- › DDT (Collectivités territoriales, État)
- › Conseil Régional (Collectivités territoriales, État)
- › Conseil Départemental (Collectivités territoriales, État)
- › PNR des Monts d'Ardèche (Collectivités territoriales, État)
- › EPL Olivier de Serres (Acteurs de la recherche et de l'enseignement)
- › Lycée Hôtelier de Largentière (Acteurs de la recherche et de l'enseignement)
- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet (Acteurs de la recherche et de l'enseignement)
- › AgriBio Ardèche (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › CIVAM (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › Chambre d'agriculture (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › CCI (Acteurs de la transformation agroalimentaire)
- › CMA (Acteurs de la transformation agroalimentaire)
- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet (Acteurs de la transformation agroalimentaire)
- › Ardèche le Goût (Acteurs de la restauration commerciale)
- › Conseil de Développement (Représentants des consommateurs)
- › ARS (Acteurs de la santé)
- › Pétale 07 (Acteurs environnementaux)
- › ADT (Autres)
- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet (Autres)


Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

- › ADDEAR (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › Terre de Liens (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › Association VIE (Acteurs du social)
- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet (Acteurs du social)

Les objectifs stratégiques du projet

a) Protéger et remobiliser le foncier agricole pour faciliter la transmission et l'installation ; b) Développer et faire rayonner l'identité alimentaire propre au territoire c) Favoriser les coopérations et l'intégration territoriale des entreprises agro-alimentaires d) Permettre une accessibilité sociale à une alimentation locale et de qualité pour les citoyens e) Faciliter la consommation locale et de qualité en restauration collective et commerciale.

Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Travail sur l'installation-transmission et accompagnement des filières agricoles du territoire	Action en cours
Économie alimentaire	Maintien et développement de l'agriculture urbaine	Création de jardins familiaux	Action réalisée

Évaluation

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

Via le Conseil Local de l'Alimentation

Coopération interterritoriale

Oui

Via le Conseil Local de l'Alimentation

PAT membre des réseaux

› Conseil Local de l'Alimentation Assiette et Territoire

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

› Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales

› Le programme LEADER

› Les aides des Départements

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Léa Delsaut

0475358845

l.delsaut@cdcba.fr

Economie

Chargée de mission Agriculture et Sylviculture

16, Route de la Manufacture Royale

07200 Ucel

Détail des sources

Habitants : INSEE - 2020 - Territoire

Communes : INSEE - 2023 - Territoire

Habitants /km² : INSEE - 2020 - Territoire

Km² de communes : INSEE - 2023 - Territoire

%SAU : Agreste - 2018 - Territoire

Exploitations : Agreste - 2018 - Territoire

Exploitations bio : ONB et Agence Bio - 2018 - Territoire

%SAU en bio : ONB et Agence Bio - 2018 - Territoire

Taux de pauvreté : INSEE - 2018 - Territoire

Taux de chômage : INSEE - 2018 - Territoire

% de surface artificialisée : INSEE - 2018 - Territoire

Oiseaux en milieu agricole : INSEE - 2018 - Territoire : Région